DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e, ……LANGLOYS Danièle ……

Président-e de l'association…Autisme France ……

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. **Sur l'association**

Objet social : Défense des droits des personnes autistes

Membres du bureau (et leur situation sociale[1]) :

Danièle Langloys : retraitée

Christian Sottou : expert-comptable

Marie-Claude Leclerc : retraitée

[1] Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.

Nicole Clavaud : étudiante

Françoise Bastier : retraitée

Sylvie Zuntini : assistante maternelle

Jean Simonin : qualiticien et maire

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2015			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	Adhérents	61 449	29 %
Subventions publiques	Assemblée Nationale DGCS	5 000 25 000	14 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		38 387	18 %

Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 210.015 Euros			

Ressources pour l'année 2016			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents		61 147	17 %
Subventions publiques	CNSA AG2R DGCS	17 600 25 000 25 000	19 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		161 030	44 %

Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 363.928 Euros			

Ressources pour l'année ….			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents		65 028	13 %
Subventions publiques	DGCS Ministère de l'Europe CNSA	25 000 4 000 20 000	10 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		333 612	66 %

Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 506.277 Euros			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	**Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)**	**Période**

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) : 0

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*

5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*

5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*

5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*

5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***

5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal*** *« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »*

Fait à Saint-Etienne .....

Le 26/12/2018 .....

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)